

DELIB 18-2026



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 22 Mars 2026 à 10h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : **11**

En exercice : **11**

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation : 18/03/2026

Date d'affichage : 18/03/2026

L'an deux mille vingt et six et les vingt-deux mars à 10h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Cédric GARCIA, Clément BEZIAT, Emeline PAGÈS, Francis LEDOUX, Geoffroy BÉZIAT, Nadège LACOMBE, Sandrine CHAUDEUR, Simon SAFFORES, Stéphanie PALAS, Pierre MEYER.

Pouvoir :

Absents : -

Secrétaire de séance : Clément BEZIAT

Asseseurs : Nadège LACOMBE, Stéphanie PALAS

La séance débute à 10h11 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 11, Contre : 0 ; Abstention : 0

Objet de la délibération : Désignation délégués et suppléants à la commission l'EHPAD les ARCADES

Madame le Maire expose qu'il convient de désigner un délégué et un suppléant parmi le conseil municipal, chargés de représenter la Commune à l'EHPAD les ARCADES. Il est rappelé qu'il y a 4 réunions par an.

Elle propose : **Madame Alexia BOUSQUET et Madame Emeline PAGÈS**

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :